



# Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 29/01/2025, à 17h30

2025.01

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le vingt neuf janvier, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

**Date de convocation du Comité :** 21/01/2025

**Membres en exercice :** 75

**Membres présents :** 49

**Procuration :** 1 – Monsieur Benoît VANDENDORPE a donné procuration à Monsieur Eric LUANCO

**Membres votants :** 50

**Pour :** 50

**Contre :** 0

**Absention :** 0

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean Marie GENNETEAU

## OBJET 2025-01 : Adhésion par convention à la mission d'accompagnement à l'archivage

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code du Patrimoine et, notamment, les articles L212-6 et suivants,

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique et, notamment, les articles L 452-30 et L452-40,

**Vu** la loi n°2016-483 relative à la déontologie et aux droits et obligations du fonctionnaire du 20 avril 2016, et notamment son article 80 qui prévoit que « les centres de gestion peuvent assurer toutes tâches administratives et des missions d'archivage, de numérisation, [...] à la demande des collectivités et établissements »,

**Vu** la délibération n°07-2024-044 du 25 Juin 2024 du Conseil d'Administration du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire instituant la mission facultative d'accompagnement à l'archivage communal,

Considérant que conformément aux articles L.212-6 à L.212-10-1 du Code du patrimoine, les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux ont l'obligation de conserver et de mettre en valeur leurs archives publiques.

Considérant que la gestion de ces archives se fait sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat et dans le respect de la législation en vigueur en matière d'archives.

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire, dans le cadre de ses missions facultatives et à leur demande, ouvre aux collectivités affiliées au CDG un service d'accompagnement à la gestion des archives.

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'autoriser le Président, pour adhérer à cette mission, à signer la convention d'adhésion à la mission facultative présentée ci-après en annexe.

Le SMICTOM du Chinonais a l'obligation de conserver et de mettre en valeur ses archives.

Afin que cela puisse se faire de manière organisée et dans le respect de la législation en vigueur, le SMICTOM souhaite solliciter le service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion d'Indre et Loire.

Dans un premier temps une demande de visite diagnostic sera programmée afin d'évaluer le besoin.

Ensuite les interventions d'organisation et de mise aux normes de l'archivage pourront être fixées.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :**

**APPROUVE** l'adhésion à la mission d'accompagnement à l'archivage proposée par le Centre de gestion d'Indre-et-Loire.

**AUTORISE** le Président à mettre au point et signer la convention de mise en œuvre de la mission proposée par le Centre de gestion d'Indre-et-Loire et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

**Pour extrait conforme,  
 Le Président,  
 Philippe MASSARD**



**Présents :**

<p><b>CC Chinon Vienne et Loire</b></p>	<p>Claude ROUX (Anché) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – François DE SOYRES (Lerne) – Patrice TESSIER (Rivière) - François BEL (La Roche Clermault) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) –Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) – Éric LUANCO (Seuilly)</p>
<p><b>CC Touraine Val de Vienne</b></p>	<p>Claudine LECLERC (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Natalie SENNEGON (Neuil) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Françoise MORIN (Pouzay) – Alain DUBOIS (Pussigny) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)</p>
<p><b>CC Touraine Vallée de l'Indre</b></p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Eric LOIZON (Thilouze) – Didier DOUCHET (Valleres) – Anita RAVION (Villeperdue)</p>

**Excusés :**

Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE et Sandrine GIRARD (Avon les Roches), Gêrôme GARNON (Brehemont), Joël RAVENEAU (Candes Saint Martin), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles), Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux), Romuald COLIN et Denis MOUTARDIER (Huismes), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Benoît VANDENDORPE (Marçilly sur Vienne), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé), Colette JOUET (Rivarennnes).



# Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 29/01/2025, à 17h30

2025.02

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le vingt neuf janvier, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

**Date de convocation du Comité :** 21/01/2025

**Membres en exercice :** 75

**Membres présents :** 49

**Procuration :** 1 – Monsieur Benoît VANDENDORPE a donné procuration à Monsieur Eric LUANCO

**Membres votants :** 50

**Pour :** 49

**Contre :** 0

**Absention :** 1

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean Marie GENNETEAU

## **OBJET 2025-02 : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) Départemental 2024-2030 et mise en œuvre de sa déclinaison locale**

**Vu** la délibération n°2024-42 du comité syndical en date du 13 décembre 2024 et adoptant le PLPDMA départemental pour la période 2024-2030.

Le PLPDMA porté au niveau départemental par le syndicat Touraine Propre présente une partie des actions dont la mise en œuvre est assurée au niveau local par chaque collectivité en charge de la compétence gestion des déchets.

La proposition des actions prioritaires du PLPDMA pour les années 2025 à 2030, déclinées en six axes est présentée aux membres du comité :

### **Légende :**

**Action en rouge = action qui s'éteint / action en bleu = action qui se rajoute / action en noir = action qui perdure d'une année sur l'autre**

### **Actions 2025 :**

**Axe 1 :** Actions transversales : fiche 1 : communiquer et sensibiliser :

- Renforcement local des animations scolaires
- Participation à des événements locaux et nationaux
- Sensibiliser le grand public grâce à un réseau d'ambassadeur local
- Organiser des visites de site
- Création et réalisation de webinaires et de vidéos tutoriels

**Axe 3 :** Réduire les biodéchets : fiche 5 : gérer les biodéchets chez soi :

- Intensifier la distribution de composteurs individuels
- Intensifier la mise en place de composteurs partagés
- Entretien et maintenance des composteurs collectifs
- Rejoindre le réseau national « compost + » ou « compost citoyen »

**Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 6 : jardinage au naturel :**

- Promouvoir le jardinage au naturel pour les particuliers
- Mise en place d'un broyage en déchèterie et/ou un broyage itinérant

**Axe 5 : Donner une seconde vie aux objets : fiche 8 : mettre en place un réseau multi acteurs du réemploi :**

- Mise en place de zones de réemploi et de matériauthèque en déchèterie
- Proposer des appels à projet « Prévention et Réduction »
- Promouvoir le réemploi des textiles, du linge et des chaussures
- Création d'une ressourcerie avec espace réparation pour la seconde vie des objets

**Axe 6 : Montrer l'exemple : fiche 9 : favoriser l'exemplarité des collectivités :**

- Mettre en place des indicateurs prévention
- Encourager une tarification plus incitative
- Promouvoir les contrats globaux de la performance de la collecte et en déchèterie

**Actions 2026 :**

**Axe 1 : Actions transversales : fiche 1 : communiquer et sensibiliser :**

- Renforcement local des animations scolaires
- Participation à des événements locaux et nationaux
- Sensibiliser le grand public grâce à un réseau d'ambassadeur local
- Organiser des visites de site
- Création et réalisation de webinaires et de vidéos tutoriels

**Axe 1 : Actions transversales : fiche 3 : innover et expérimenter :**

- [Centraliser le stop pub et expérimenter le oui pub](#)

**Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 5 : gérer les biodéchets chez soi :**

- Intensifier la distribution de composteurs individuels
- Intensifier la mise en place de composteurs partagés
- Entretien et maintenance des composteurs collectifs
- Rejoindre le réseau national « compost + » ou « compost citoyen »

**Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 6 : jardinage au naturel :**

- Promouvoir le jardinage au naturel pour les particuliers
- Mise en place d'un broyage en déchèterie et/ou un broyage itinérant
- [Promouvoir le jardinage au naturel auprès des collectivités et des entreprises](#)

**Axe 4 : Réduire les déchets aquatiques : fiche 7 : mettre en place un réseau multi acteurs :**

- [Cartographier et diagnostiquer les déchets sauvages et aquatiques](#)

**Axe 5 : Donner une seconde vie aux objets : fiche 8 : mettre en place un réseau multi acteurs du réemploi :**

- Mise en place de zones de réemploi et de matériauthèque en déchèterie
- Proposer des appels à projet « Prévention et Réduction »
- Promouvoir le réemploi des textiles, du linge et des chaussures
- Création d'une ressourcerie avec espace réparation pour la seconde vie des objets
- [Soutenir les acteurs sur le territoire](#)
- [Soutenir et promouvoir les acteurs du vrac](#)

**Axe 6 : Montrer l'exemple : fiche 9 : favoriser l'exemplarité des collectivités :**

- Mettre en place des indicateurs prévention
- Encourager une tarification plus incitative
- Promouvoir les contrats globaux de la performance de la collecte et en déchèterie

**Actions 2027 :**

**Axe 1 : Actions transversales : fiche 1 : communiquer et sensibiliser :**

- Renforcement local des animations scolaires
- Participation à des événements locaux et nationaux
- Sensibiliser le grand public grâce à un réseau d'ambassadeur local

- Organiser des visites de site
- Création et réalisation de webinaires et de vidéos tutoriels

Axe 1 : Actions transversales : fiche 3 : innover et expérimenter :

- Centraliser le stop pub et expérimenter le oui pub

Axe 2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire : fiche 4 : mettre en place un réseau REGAL multi acteur :

- Cartographier les acteurs locaux de l'alimentation
- Mettre en œuvre les projets et diffuser les bonnes pratiques
- Créer un réseau REGAL local

Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 5 : gérer les biodéchets chez soi :

- Intensifier la distribution de composteurs individuels
- Intensifier la mise en place de composteurs partagés
- Entretien et maintenance des composteurs collectifs
- Rejoindre le réseau national « compost + » ou « compost citoyen »

Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 6 : jardinage au naturel :

- Promouvoir le jardinage au naturel pour les particuliers
- Mise en place d'un broyage en déchèterie et/ou un broyage itinérant
- Promouvoir le jardinage au naturel auprès des collectivités et des entreprises

Axe 4 : Réduire les déchets aquatiques : fiche 7 : mettre en place un réseau multi acteurs :

- Cartographier et diagnostiquer les déchets sauvages et aquatiques
- Mettre en œuvre les actions et diffuser les bonnes pratiques

Axe 5 : Donner une seconde vie aux objets : fiche 8 : mettre en place un réseau multi acteurs du réemploi :

- Mise en place de zones de réemploi et de matériauthèque en déchèterie
- Proposer des appels à projet « Prévention et Réduction »
- Promouvoir le réemploi des textiles, du linge et des chaussures
- Création d'une ressourcerie avec espace réparation pour la seconde vie des objets
- Soutenir les acteurs sur le territoire
- Soutenir et promouvoir les acteurs du vrac

Axe 6 : Montrer l'exemple : fiche 9 : favoriser l'exemplarité des collectivités :

- Mettre en place des indicateurs prévention
- Encourager une tarification plus incitative
- Promouvoir les contrats globaux de la performance de la collecte et en déchèterie

#### Actions 2028 :

Axe 1 : Actions transversales : fiche 1 : communiquer et sensibiliser :

- Renforcement local des animations scolaires
- Participation à des événements locaux et nationaux
- Sensibiliser le grand public grâce à un réseau d'ambassadeur local
- Organiser des visites de site
- Création et réalisation de webinaires et de vidéos tutoriels

Axe 1 : Actions transversales : fiche 3 : innover et expérimenter :

- Centraliser le stop pub et expérimenter le oui pub

Axe 2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire : fiche 4 : mettre en place un réseau REGAL multi acteur :

- Cartographier les acteurs locaux de l'alimentation
- Mettre en œuvre les projets et diffuser les bonnes pratiques
- Créer un réseau REGAL local

Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 5 : gérer les biodéchets chez soi :

- Intensifier la distribution de composteurs individuels
- Intensifier la mise en place de composteurs partagés

- Entretien et maintenance des composteurs collectifs
- Rejoindre le réseau national « compost + » ou « compost citoyen »

Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 6 : jardinage au naturel :

- Promouvoir le jardinage au naturel pour les particuliers
- Mise en place d'un broyage en déchèterie et/ou un broyage itinérant
- Promouvoir le jardinage au naturel auprès des collectivités et des entreprises

Axe 4 : Réduire les déchets aquatiques : fiche 7 : mettre en place un réseau multi acteurs :

- Cartographier et diagnostiquer les déchets sauvages et aquatiques
- Mettre en œuvre les actions et diffuser les bonnes pratiques

Axe 5 : Donner une seconde vie aux objets : fiche 8 : mettre en place un réseau multi acteurs du réemploi :

- **Mise en place de zones de réemploi et de matériauuthèque en déchèterie**
- Proposer des appels à projet « Prévention et Réduction »
- Promouvoir le réemploi des textiles, du linge et des chaussures
- Création d'une ressourcerie avec espace réparation pour la seconde vie des objets
- Soutenir les acteurs sur le territoire
- Soutenir et promouvoir les acteurs du vrac

Axe 6 : Montrer l'exemple : fiche 9 : favoriser l'exemplarité des collectivités :

- Mettre en place des indicateurs prévention
- Promouvoir les contrats globaux de la performance de la collecte et en déchèterie

#### **Actions 2029 et 2030 :**

Axe 1 : Actions transversales : fiche 1 : communiquer et sensibiliser :

- Renforcement local des animations scolaires
- Participation à des événements locaux et nationaux
- Sensibiliser le grand public grâce à un réseau d'ambassadeur local
- Organiser des visites de site
- Création et réalisation de webinaires et de vidéos tutoriels

Axe 1 : Actions transversales : fiche 3 : innover et expérimenter :

- Centraliser le stop pub et expérimenter le oui pub

Axe 2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire : fiche 4 : mettre en place un réseau REGAL multi acteur :

- Cartographier les acteurs locaux de l'alimentation
- Mettre en œuvre les projets et diffuser les bonnes pratiques
- Créer un réseau REGAL local

Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 5 : gérer les biodéchets chez soi :

- Intensifier la distribution de composteurs individuels
- Intensifier la mise en place de composteurs partagés
- Entretien et maintenance des composteurs collectifs
- Rejoindre le réseau national « compost + » ou « compost citoyen »

Axe 3 : Réduire les biodéchets : fiche 6 : jardinage au naturel :

- Promouvoir le jardinage au naturel pour les particuliers
- Mise en place d'un broyage en déchèterie et/ou un broyage itinérant
- Promouvoir le jardinage au naturel auprès des collectivités et des entreprises

Axe 4 : Réduire les déchets aquatiques : fiche 7 : mettre en place un réseau multi acteurs :

- Cartographier et diagnostiquer les déchets sauvages et aquatiques
- Mettre en œuvre les actions et diffuser les bonnes pratiques

Axe 5 : Donner une seconde vie aux objets : fiche 8 : mettre en place un réseau multi acteurs du réemploi :

- Mise en place de zones de réemploi et de matériauuthèque en déchèterie
- Proposer des appels à projet « Prévention et Réduction »

- Promouvoir le réemploi des textiles, du linge et des chaussures
- **Création d'une ressourcerie avec espace réparation pour la seconde vie des objets**
- Soutenir les acteurs sur le territoire
- Soutenir et promouvoir les acteurs du vrac

Axe 6 : Montrer l'exemple : fiche 9 : favoriser l'exemplarité des collectivités :

- Mettre en place des indicateurs prévention
- Promouvoir les contrats globaux de la performance de la collecte et en déchèterie

Pour rappel, le récapitulatif des besoins en personnel et financier de 2025 à 2030 est détaillé ci-dessous :

	ETP 2025	Budget 2025	ETP 2026	Budget 2026	ETP 2027	Budget 2027	ETP 2028	Budget 2028	ETP 2029	Budget 2029	ETP 2030	Budget 2030
TOTAL SMICTOM Investissement	0,3	176 000,00 €	0,4	137 500,00 €	0,3	75 750,00 €	0,2	68 250,00 €	0,2	48 250,00 €	0,2	48 250,00 €
TOTAL SMICTOM fonctionnement	2,8	361 980,00 €	3,2	399 580,00 €	3,8	423 530,00 €	3,6	387 730,00 €	3,6	356 830,00 €	3,6	352 100,00 €
Focus cotisation Touraine Propre	0,0	73 000,00 €	0,0	146 000,00 €	0,0	219 000,00 €	0,0	292 000,00 €	0,0	365 000,00 €	0,0	365 000,00 €
TOTAL SMICTOM Budget PLPDMA	<b>3,1</b>	<b>610 980,00 €</b>	<b>3,6</b>	<b>683 080,00 €</b>	<b>4,0</b>	<b>718 280,00 €</b>	<b>3,8</b>	<b>747 980,00 €</b>	<b>3,7</b>	<b>770 080,00 €</b>	<b>3,7</b>	<b>765 350,00 €</b>
% budget alloué à la prévention	-	4,36%	-	4,88%	-	5,13%	-	5,34%	-	5,50%	-	5,47%

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :**

**APPROUVE** les propositions d'actions prioritaires du PLPDMA pour les années 2025 à 2030.

**AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à leur réalisation.

**Pour extrait conforme,**

**Le Président,  
Philippe MASSARD**



**Présents :**

<p><b>CC Chinon Vienne et Loire</b></p>	<p>Claude ROUX (Anché) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – François DE SOYRES (Lerne) – Patrice TESSIER (Rivière) - François BEL (La Roche Clermault) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) –Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) – Éric LUANCO (Seuilly)</p>
<p><b>CC Touraine Val de Vienne</b></p>	<p>Claudine LECLERC (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Natalie SENNEGON (Neuil) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Françoise MORIN (Pouzay) – Alain DUBOIS (Pussigny) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)</p>
<p><b>CC Touraine Vallée de l'Indre</b></p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Eric LOIZON (Thilouze) – Didier DOUCHET (Valleres) – Anita RAVION (Villeperdue)</p>

**Excusés :**

Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE et Sandrine GIRARD (Avon les Roches), Gêrôme GARNON (Brehemont), Joël RAVENEAU (Candes Saint Martin), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles), Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux), Romuald COLIN et Denis MOUTARDIER (Huismes), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé), Colette JOUET (Rivarennnes).



# Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 29/01/2025, à 17h30

2025.03

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le vingt neuf janvier, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

**Date de convocation du Comité :** 21/01/2025

**Membres en exercice :** 75

**Membres présents :** 49

**Procuration :** 1 – Monsieur Benoît VANDENDORPE a donné procuration à Monsieur Eric LUANCO

**Membres votants :** 50

**Pour :** 50

**Contre :** 0

**Absention :** 0

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean Marie GENNETEAU

## **OBJET 2025-03 : Convention de stage au service communication**

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique,

**Vu** la loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires,

**Vu** le décret n°2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages,

**Vu** le décret n°2015-1359 du 26 octobre 2015 relatif à l'encadrement du recours aux stagiaires par les organismes d'accueil,

Afin de mettre en œuvre l'ensemble des actions de communication nécessaires aux projets du SMICTOM, le syndicat souhaiterait renforcer son service Communication.

Une session de recrutement a donc eu lieu et une candidate a été retenue pour préparer le diplôme suivant : « Master 2 Marketing Vente – Marketing Stratégie Digital ». Le maître de stage est Laura MOREAU – Responsable Communication.

Pour cela, il est proposé d'établir une convention de stage pour une durée de 6 mois et qui sera conclue entre le stagiaire et l'employeur.

Le stagiaire suit une formation professionnelle, sanctionnée par un diplôme ou un titre professionnel, dispensée d'une part par l'employeur et d'autre part par un centre de formation.

Pendant la durée de la convention, le stagiaire est gratifié par l'employeur en fonction de sa durée de stage (6 mois) et d'un taux horaire défini.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :**

**AUTORISE** le Président à mettre au point et signer la convention de stage

**AUTORISE** le Président à instituer une gratification selon les conditions prévues dans la convention de stage

**AUTORISE** l'inscription des crédits correspondants au budget

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à son exécution.

**Pour extrait conforme,  
 Le Président,  
 Philippe MASSARD**



**Présents :**

<p><b>CC Chinon Vienne et Loire</b></p>	<p>Claude ROUX (Anché) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – François DE SOYRES (Lerne) – Patrice TESSIER (Rivière) - François BEL (La Roche Clermault) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) –Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) – Éric LUANCO (Seuilly)</p>
<p><b>CC Touraine Val de Vienne</b></p>	<p>Claudine LECLERC (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Natalie SENNEGON (Neuil) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Françoise MORIN (Pouzay) – Alain DUBOIS (Pussigny) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)</p>
<p><b>CC Touraine Vallée de l'Indre</b></p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Eric LOIZON (Thilouze) – Didier DOUCHET (Valleres) – Anita RAVION (Villeperdue)</p>

**Excusés :**

Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE et Sandrine GIRARD (Avon les Roches), Gêrôme GARNON (Brehemont), Joël RAVENEAU (Candes Saint Martin), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles), Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux), Romuald COLIN et Denis MOUTARDIER (Huismes), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Benoît VANDENDORPE (Marçilly sur Vienne), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé), Colette JOUET (Rivarennnes).



# Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 29/01/2025, à 17h30

2025.04

**L'An Deux Mille Vingt-cinq, le vingt neuf janvier**, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

**Date de convocation du Comité** : 21/01/2025

**Membres en exercice** : 75

**Membres présents** : 49

**Procuration** : 1 – Monsieur Benoît VANDENDORPE a donné procuration à Monsieur Eric LUANCO

**Membres votants** : 50

**Pour** : 49

**Contre** : 0

**Absention** : 1

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean Marie GENNETEAU

## **OBJET 2025-04 : Modification des statuts**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L. 5711-1, et L. 5211-20 ;

**Vu** l'arrêté du 3 novembre 1980 portant création du Syndicat Intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères dans le Chinonais modifié par les arrêtés préfectoraux des 9 avril 1982, 30 septembre 1982, 25 avril 1983, 2 septembre 1983, 7 août 1985, 24 octobre 1990, 5 avril 1991, 30 juillet 1991, 13 janvier 1992, 21 février 1994, 16 septembre 1994, 6 novembre 1997, 1<sup>er</sup> avril 1999, 30 avril 1999, 4 novembre 1999, 20 avril 2000, 28 novembre 2001, 22 juillet 2002, 14 octobre 2002, 5 mars 2003, 17 novembre 2003, 5 avril 2011, 17 avril 2014, 20 janvier 2015, 30 décembre 2016, 6 avril 2017 et du 18 décembre 2023.

Considérant que le syndicat doit consulter l'ensemble de ses membres concernant les modifications qui suivent, et ce, conformément aux dispositions visées ci-dessus ;

Le SMICTOM du Chinonais envisage de signer, avec la communauté de de communes de Loches-Sud-Touraine et la communauté de communes de Touraine Vallée de l'Indre, une convention de groupement d'autorités concédantes portant sur l'organisation de la passation et de l'exécution d'une concession de service public relative, notamment, à la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une unité de valorisation énergétique à Saint-Benoit-la-Forêt.

Ledit groupement d'autorités concédantes sera administré par le coordonnateur, accompagné d'un comité de pilotage qui rendra un avis conforme sur les décisions stratégiques. Le comité de pilotage sera composé de représentants de chaque autorité concédante.

La composition actuelle du comité syndical du SMICTOM de Chinonais ne comprend pas de représentants des communautés de communes membres mais uniquement des représentants des communes desservies.

Afin d'améliorer la représentativité de ses membres adhérents, et de permettre la nomination de représentants des communautés de communes membres du SMICTOM du Chinonais au sein du comité de pilotage du futur groupement d'autorités concédantes, il est proposé de modifier la composition du comité syndical.

En conséquence, l'objet de la présente délibération est de modifier l'article 7 des statuts du SMICTOM du Chinonais relatif à la « composition du comité syndical » pour ajouter un troisième alinéa rédigé comme suit :

*« En sus, le président de chaque communauté de communes membre du syndicat siège au Comité syndical en qualité de délégué titulaire. Son vice-président, en charge des questions relatives aux déchets ménagers et assimilés, siège au sein du Comité syndical en qualité de délégué suppléant. »*

Tous les autres alinéas de l'article 7 ainsi que toutes les autres dispositions des statuts restent inchangées.

La présente délibération ainsi que les statuts modifiés en annexe de la présente seront notifiés aux communautés de communes membres du SMICTOM du Chinonais. Chacune d'entre elles disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. À défaut de délibération dans ce délai, la décision est réputée favorable.

Ces statuts modifiés entreront en vigueur à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant modification statutaire qui ne pourra intervenir qu'après délibération favorable des communautés de communes membres selon les conditions de majorité qualifiée requise précisées à l'article L. 5211-5, II du Code général des collectivités territoriales.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :**

**APPROUVE** la modification des statuts exposée ci-dessus,

**INVITE** les communautés de communes membres du SMICTOM du Chinonais à se prononcer sur la modification de ces statuts,

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à son exécution.

**Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Philippe MASSARD**



**Présents :**

<p><b>CC Chinon Vienne et Loire</b></p>	<p>Claude ROUX (Anché) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – François DE SOYRES (Lerne) – Patrice TESSIER (Rivière) - François BEL (La Roche Clermault) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) –Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) – Éric LUANCO (Seuilly)</p>
<p><b>CC Touraine Val de Vienne</b></p>	<p>Claudine LECLERC (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC’HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L’Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Natalie SENNEGON (Neuil) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Françoise MORIN (Pouzay) – Alain DUBOIS (Pussigny) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)</p>
<p><b>CC Touraine Vallée de l’Indre</b></p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Eric LOIZON (Thilouze) – Didier DOUCHET (Valleres) – Anita RAVION (Villeperdue)</p>

**Excusés :**

Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE et Sandrine GIRARD (Avon les Roches), Gérôme GARNON (Brehemont), Joël RAVENEAU (Candes Saint Martin), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles), Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux), Romuald COLIN et Denis MOUTARDIER (Huismes), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé), Colette JOUET (Rivarennnes).



# Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 29/01/2025, à 17h30

2025.05

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le vingt neuf janvier, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

**Date de convocation du Comité :** 21/01/2025

**Membres en exercice :** 75

**Membres présents :** 49

**Procuration :** 1 – Monsieur Benoît VANDENDORPE a donné procuration à Monsieur Eric LUANCO

**Membres votants :** 50

**Pour :** 50

**Contre :** 0

**Absention :** 0

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean Marie GENNETEAU

## OBJET 2025-05 : Modification du tableau des effectifs

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 ;

**Vu** le code général de la fonction publique, notamment son article L313-1 ;

**Vu** la loi n°84-53 et notamment son article 68-1

**Vu** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant ; il leur appartient, par conséquent de fixer les effectifs et de mettre à jour ce tableau en cas de modification, création ou suppression de poste.

Suite aux différents mouvements de personnel et aux recrutements à venir, il est proposé :

- De créer un poste de Technicien (filière Technique),
- De créer un poste d'Adjoint Technique (filière technique).

FILIÈRE	EMPLOI	GRADE ASSOCIE	CAT.	DURÉE HEBDO	POSTES POURVUS
Technique	Directeur Général des Services	Ingénieur	A	TC	1
	Responsable Administratif et Commande publique	Technicien Princ. 1 <sup>ère</sup> classe	B	TC	1
	<b>Chef de projet UVE</b>	<b>Technicien</b>	<b>B</b>	<b>TC</b>	<b>+1</b>
	Responsable prévention et sensibilisation	Technicien	B	TC	1
	Responsable Technique	Adjoint Technique Princ. de 1 <sup>ère</sup> classe	C	TC	1
	<b>Coordinatrice Prévention et Sensibilisation</b>	<b>Adjoint Technique</b>	<b>C</b>	<b>TC</b>	<b>+1</b>
	Coordinatrice Prévention et Sensibilisation	Adjoint technique Princ. 1 <sup>ère</sup> classe	C	TC	1
Administrative	Responsable comptabilité-paie-budget	Secrétaire de Mairie	A	TC	1
	Responsable comptabilité / RH	Rédacteur	B	TC	1
	Responsable communication	Adjoint administratif princ 1 <sup>ère</sup> classe	C	TC	1
	Coordinatrice de collecte	Adjoint administratif princ 1 <sup>ère</sup> classe	C	TC	1
	Agent d'Accueil	Adjoint administratif	C	TC	1
Animation	Animatrice/prévention	Adjoint d'animation	C	TC	1

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :**

**APPROUVE** les créations de poste

**APPROUVE** le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus

**APPROUVE** l'inscription au budget des crédits correspondants

**Pour extrait conforme,  
 Le Président,  
 Philippe MASSARD**



**Présents :**

<p><b>CC Chinon Vienne et Loire</b></p>	<p>Claude ROUX (Anché) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – François DE SOYRES (Lerne) – Patrice TESSIER (Rivière) - François BEL (La Roche Clermault) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) –Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) – Éric LUANCO (Seuilly)</p>
<p><b>CC Touraine Val de Vienne</b></p>	<p>Claudine LECLERC (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Natalie SENNEGON (Neuil) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Françoise MORIN (Pouzay) – Alain DUBOIS (Pussigny) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)</p>
<p><b>CC Touraine Vallée de l'Indre</b></p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Eric LOIZON (Thilouze) – Didier DOUCHET (Valleres) – Anita RAVION (Villeperdue)</p>

**Excusés :**

Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE et Sandrine GIRARD (Avon les Roches), Gêrôme GARNON (Brehemont), Joël RAVENEAU (Candes Saint Martin), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles), Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux), Romuald COLIN et Denis MOUTARDIER (Huismes), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé), Colette JOUET (Rivarennnes).



# Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 29/01/2025, à 17h30

2025.06

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le vingt neuf janvier, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 21/01/2025

Membres en exercice : 75

Membres présents : 49

Procuration : 1 – Monsieur Benoît VANDENDORPE a donné procuration à Monsieur Eric LUANCO

Membres votants : 50

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Marie GENNETEAU

## OBJET 2025-06 : Orientations budgétaires pour l'exercice 2025 -Débat en comité syndical

**Vu** la loi NOTRe du 07/08/2015 qui crée le rapport d'orientation budgétaire pour les EPCI de plus de 10 000 habitants (comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants)

**Vu** le CGCT et notamment les articles L2312-1 et L5217-10-4, qui précise que le débat d'orientation budgétaire doit se dérouler dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

Considérant que ce débat est la première étape incontournable du cycle budgétaire qui donne aux membres de l'assemblée délibérante les informations qui leur permettront d'exercer leur pouvoir à l'occasion du vote du budget primitif.

Ce rapport reprend différents éléments de contexte, la présentation de la stratégie financière du SMICTOM du Chinonais. Il est proposé au Comité syndical d'engager le débat avant de se prononcer sur le budget 2025 qui sera soumis au vote de l'assemblée le 12 mars 2025.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :**

**PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025 sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Philippe MASSARD



**Présents :**

<b>CC Chinon Vienne et Loire</b>	Claude ROUX (Anché) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé-sur-Loire) – Michel PIQUIER (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – François DE SOYRES (Lerne) – Patrice TESSIER (Rivière) - François BEL (La Roche Clermault) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) –Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) – Éric LUANCO (Seuilly)
<b>CC Touraine Val de Vienne</b>	Claudine LECLERC (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC’HIS (Brizay) – Alain COUVREUX (Champigny sur Veude) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) - Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) - Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) - Jean-Marie GENNETEAU (L’Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Natalie SENNEGON (Neuil) - Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Françoise MORIN (Pouzay) – Alain DUBOIS (Pussigny) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
<b>CC Touraine Vallée de l’Indre</b>	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Fabien BARREAU (Cheillé) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Eric LOIZON (Thilouze) – Didier DOUCHET (Valleres) – Anita RAVION (Villeperdue)

**Excusés :**

Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE et Sandrine GIRARD (Avon les Roches), Gérôme GARNON (Brehemont), Joël RAVENEAU (Candes Saint Martin), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles), Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux), Romuald COLIN et Denis MOUTARDIER (Huismes), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé), Colette JOUET (Rivarennnes).